

Compte rendu de la séance du 07 septembre 2015

Membres présents : ARNAUD Nicole, DA ROS Bruno, DELONG Martine, DUBRANA Sophie, LABIT Dominique, LUDDECKE Monique, MÉRINO Martine, ROUSSEAU Yves, SUDREAU Yves, TRÉJAUT Karine

Excusée : PALLARUELO Karine représentée par DA ROS Bruno

Secrétaire(s) de la séance : Yves ROUSSEAU

DELIBERATIONS

1 - Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la restitution de la caution à Monsieur SCHENCK, pour la location de l'appartement. Lors de l'état des lieux, l'appartement ne présentait pas de dégâts importants, le montant de la caution s'élève à 471 €.

2 - Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification de compétence sociale de la Communauté de Communes des Côteaux Macariens et notamment la compétence d'organiser l'accueil périscolaire le mercredi après-midi, le mercredi matin reste de compétence communale.

DEVIS

Madame le Maire présente le devis du SDEEG concernant l'enfouissement des réseaux, le montant s'élève à 26.617,50 € pour la dissimulation de la basse tension et 29.108 € pour la dissimulation de l'éclairage public.

Monsieur DESPRES du SDEEG sera contacté pour une nouvelle rencontre et pour engager les travaux.

RENTREE SCOLAIRE

Madame DUBRANA fait le point sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée.

Elle donne les effectifs du RPI soit 100 élèves :

PS : 13 MS : 12 soit 25 élèves pour la classe de Madame TEULET

GS : 14 CP : 14 soit 28 élèves pour la classe de Madame BEDERE

CE1 : 10 CE2 : 11 soit 21 élèves à Sainte-Foy la Longue

CM1 : 13 CM2 : 12 soit 25 élèves à Saint-Laurent du Bois

Ecole de Saint-André du Bois : des travaux ont été réalisés dans le dortoir de la classe des maternelles, pose de volets roulants, pose de prises de courant, peinture refaite.

Ecole de Sainte-Foy la Longue : changement du parquet, pose de rideaux.

Elle informe également le Conseil Municipal d'une fréquentation importante des NAP notamment chez les plus petits.

La voiture du RPI est actuellement en panne, Monsieur JOANCHICOY, maire de Sainte-Foy la Longue prête son véhicule le temps de la réparation.

LOGEMENT 1er étage

Le logement du 1er étage est à nouveau loué à Madame COUSSY, dame seule avec 1 enfant.

CCAS

La Croix Rouge de LANGON est fermée jusqu'au mois d'octobre, une solution de remplacement a été trouvée sur BAZAS sur proposition de Madame DUBRANA. Mesdames DUBRANA et TREJAUT ont participé à la première distribution. Elles informent les membres du conseil de la diversité des produits délivrés aux familles. Les bénéficiaires doivent s'acquitter de 1,50 €/personne.

FUSION C.D.C

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des nouvelles dispositions concernant les Communautés de Communes avec la loi NOTRe fixant la population des Communautés de Communes à un minimum de 15000 habitants. La communauté de communes des Côteaux Macariens devra fusionner. Elle propose alors de délibérer afin de connaître le souhait du conseil municipal pour cette fusion. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour une fusion avec la CDC du Pays de LANGON.

Une réunion avec Monsieur le Sous-Préfet aura lieu à Verdélais le 21 septembre 2015 à 18 H 30. Madame le Maire invite le conseil à assister à cette réunion.

INFOS DIVERSES

Comité des Fêtes : soirée châtaignes le 24 Octobre

Réunion des associations : pour fixer le calendrier d'occupation de la salle des Fêtes le vendredi 25 Septembre à 20 Heures.

Madame le Maire informe le conseil de l'octroi d'une subvention de 1.100 € de la Caisse des Dépôts pour la création du logement à l'ancienne école.

Il est demandé à Madame le Maire de contacter Monsieur BILLA pour de dossier AD'AP.

Prochaine réunion du conseil municipal le 4 Novembre 2015 à 20 Heures.

La séance est levée à 22 H 30